

**ECOLE DE LADIGNAC LE LONG**

**Année scolaire 2024/2025**

**CONSEIL D'ECOLE n°2**

**Procès-Verbal du 11/03/2025**

**Sont présents:**

**Mme Jean, présidente du conseil d'école, directrice de l'école, enseignante des CE2-CM1**

**M. Millet Lacombe, maire de la commune**

**Mme Lorin 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune**

**Mme Sarazi, enseignante GS/CE1**

**Mme Gaguët, enseignante CP/CM2**

**Mme Léger, enseignante des PS/MS**

**Mmes Dupuy, Dales, Simonnet représentantes de parents d'élèves**

**Sont excusés:**

**M Blancher, inspecteur de l'Education Nationale**

**Mme Pigalle, psychologue scolaire**

**Mmes Le Sech, Moreira, Latouille représentantes des parents d'élèves**

**Mme Aspect complément de service CE2-CM1**

Ce PV est consultable sur le site Internet communal.

**Début: 18h30**

**Fin:**

Au début de ce conseil je souhaiterais avoir une pensée pour Mme Salesse qui nous a quitté au mois de novembre dernier et qui a été de nombreuses années présente au sein de notre conseil d'école.

Nous n'avons plus de DDEN actuellement sur l'école. C'est une année de renouvellement, donc si vous connaissez une personne de la commune souhaitant être présent au sein du conseil en tant que DDEN, vous pouvez me faire remonter sa candidature.

### **1) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2025/2026**

L'équipe enseignante proposera 2 maintiens pour l'année prochaine et un passage anticipé.

PS : entre 3 et 4

MS : 12

GS : 6

CP : 19

CE1 : 12

CE2 : 9

CM1 : 9

CM2 : 12

Total : entre 83 et 84 élèves sans les TPS répartis sur 4 classes.

Nous sommes en ZRR (zone de revitalisation rurale) donc les TPS scolarisés comptent dans les effectifs de l'école.

Les répartitions au sein des classes ne sont pas encore faites, mais à priori la classe maternelle aurait PS/MS/GS et compterait 22 ou 23 élèves

La scolarisation des enfants de 2 ans se construit autour d'un projet pédagogique et éducatif inscrit au projet d'école.

Pour exemple dans le département, des dispositifs particuliers d'accueil des enfants de 2ans sont mis en place dans les REP ou REP+ avec des postes d'enseignants "spécifiques".

Quelques écoles rurales ont également fait le choix de l'accueil des moins de 3 ans. Dans leur projet pédagogique, l'accueil des enfants, pour les apprentissages, se fait uniquement sur la matinée, avec éventuellement un repas pris à la cantine et le temps de sieste inclus. Leur présence sur le temps de cantine nécessite l'encadrement par un personnel qui leur est dédié. Il est conseillé que l'enfant ne soit pas scolarisé tous les jours de la semaine mais sur un rythme régulier à compter de chaque rentrée en septembre (pas de rentrée échelonnée dans l'année). Enfin, cet accueil est possible uniquement si les effectifs le permettent.

La scolarisation des TPS doit se faire dans l'intérêt des enfants et en pensant à leur bien-être. Il faut qu'ils soient propres, prêts, matures et autonomes, et capable de communiquer avec le langage.

Le rythme d'une classe peut être lourd et fatiguant pour un TPS, un accueil qui ne se ferait pas tous les jours ou que les matins peut être une réelle solution.

Chaque situation sera étudiée au cas par cas.

## **2) PPMS/exercice incendie :**

Un exercice séisme a eu lieu le 23 janvier 2025, tout s'est parfaitement déroulé. Il a duré 5 minutes.

L'exercice incendie aura lieu le jeudi 13 mars, les enseignantes sont au courant mais pas les enfants.

Un dernier exercice incendie aura lieu en période 5 et seule la directrice sera au courant.

Exercice attentat prévu en P5.

## **3) Labellisation de territoire E3D**

La labellisation E3D (enseignement en démarche de développement durable) a pour objectif de « multiplier les démarches globales de développement durable dans les établissements scolaires », de reconnaître et identifier les structures scolaires en démarche E3D.

Depuis la rentrée, le collège Darnet a engagé cette procédure de labellisation pour l'ensemble des écoles de son territoire.

En effet, beaucoup d'école sont déjà le lieu d'actions concrètes et d'évolutions profondes des comportements individuels et collectifs mais n'ont procédé à aucune demande de labellisation E3D.

La labellisation permettra non seulement une valorisation des actions menées et des équipes impliquées en offrant une visibilité à leur travail, et également une pérennisation des partenariats existant dans le domaine de l'EDD, notamment à l'échelle territoriale, et ainsi de l'inscrire dans la durée.

Le cahier des charges pour cette labélisation est national. Il clarifie les principes communs sur lesquels chaque académie s'appuie pour définir l'organisation de sa propre labellisation en tenant compte des particularités de son territoire. « Peut être considéré comme « E3D-École/Établissement en démarche de développement durable », tout établissement scolaire ou toute école engagée dans un projet de

développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. »

L'engagement dans la démarche se traduit par une phase d'autodiagnostic. Cet état des lieux de l'établissement est à réaliser autour de l'une ou de plusieurs des 17 thématiques, qui couvrent les 17 objectifs de développement durable, fixés par l'Agenda 2030, rappelés ci-après :

Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté

Objectif 2 : Lutte contre la faim

Objectif 3 : Accès à la santé

Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité

Objectif 5 : Egalité entre les sexes

Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables

Objectif 8 : Accès à des emplois décents

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduction des inégalités

Objectif 11 : Villes et communautés durables

Objectif 12 : Consommation et production responsables

Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique

Objectif 14 : Vie aquatique

Objectif 15 : Vie terrestre

Objectif 16 : Justice et paix

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'auto-diagnostic de chaque école a déjà été réalisé. Nous avons mis en place également un comité de pilotage composé des directeurs des écoles du secteur et de la principale adjointe du collège Darnet, Mme FRETY.

Nous candidatons pour le niveau 1 du Label.

Cette labélisation permet la formalisation de nos actions :

⇒ Notre projet PNR et autour de l'agriculture

⇒ La mise en place de compost collectif dans la commune et la participation de la cantine

- ⇒ Plus de papier mais des essuie-mains tissus dans les toilettes des élémentaires
- ⇒ Le Tri des papiers
- ⇒ Les actions avec le Syded, la récolte de jouets.
  - ⇒ Responsables des lumières et des portes dans chaque classes afin de veiller aux économies d'énergies.

#### **4) Programme pHARE**

L'école est depuis 2 ans engagée dans le programme PHARE.

**Dans le premier degré, le programme pHARE vise uniquement les classes du CP au CM2.** Les écoles maternelles en sont donc dispensées, ainsi que les écoles primaires qui n'auraient qu'une classe de GS-CP ou de CP.

Le programme pHARE compte 3 niveaux de labellisation. Nous sommes au **niveau 1 de labellisation (engagement)**. Pour l'atteindre, chaque école doit justifier 3 critères sur la plateforme pHARE : la validation de l'équipe ressource de circonscription, l'information des familles, la participation à la journée NAH. Nous avons tous participé à la journée Non au Harcèlement comme il vous avait été expliqué lors du premier conseil d'école.

L'information aux familles se fait par le biais d'un flyer qui sera prochainement distribué dans les cahiers de liaison.

#### **5) Vie de l'école**

Remerciements pour :

- le repas de Noël offert par la commune.
- Le spectacle de Noël qui a eu lieu sur le temps scolaire.
- Le remplacement de TNI dans la classe de CE1/CE2 qui est tombé en panne peu de temps après celui des CM1/CM2.

Remerciements aux employés communaux qui interviennent au quotidien auprès des élèves (garderie, cantine et ATSEM...) et qui s'adaptent à chaque changement.

**Les maitresses rappellent qu'il est important de consulter le cahier de liaison tous les soirs. Nous faisons passer de nombreuses informations importantes. Une majorité de parents consultent ce cahier et sont réactifs mais nous avons été obligées plusieurs fois sur différentes demandes de relancer les parents par mail et par téléphone. Ceci est couteux en énergie et en temps pour tout le monde. Les diverses autorisations ne sont pas toujours systématiquement signé et nous devons relancer régulièrement les familles.**

## Sortie et activités diverses :

- **le 21 janvier** les classes de GS/CP et de CE1-CE2 ont participé à la rencontre USEP jeux d'opposition à Villa sport

-le **4 février** les CM1/CM2 volontaires ont participé à la rencontre basket hors temps scolaire qui avait lieu de 16h00 à 19h00

- **le 4 février** : la classe maternelle s'est rendue au centre Jean-Pierre Fabrègue pour assister au spectacle RIZOM avec une danseuse marionnettiste et un accordéoniste

-**La piscine** : A partir de jeudi 13 mars, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 se rendront à la piscine tous les jeudis jusqu'aux vacances de Pâques.

Mme Sarazi, participera à une classe bleue du 30 juin au 4 juillet.

Nous avons cette année 5 parents agréés pour nous accompagner.

- **Le lundi 17 mars**, nous recevrons des étudiants en soins infirmiers et médecine qui dans le cadre de leur service sanitaire viendront travailler dans chaque classe sur l'hygiène bucco-dentaire.

- **le jeudi 27 mars**, dans le cadre de l'Éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI), La classe de CM1/CM2, un intervenant de la banque de France interviendra auprès des enfants. Au programme plusieurs thèmes : A quoi sert l'argent ? Comment paie-t-on ? Mon premier budget ? La banque c'est quoi ?

- La ludothèque est toujours présente dans les classes une fois par période. Elle a eu lieu **le vendredi 17 janvier** et revient **le vendredi 28 mars**.

- Projet autour des livres « Je lis, J'élis ». Nous poursuivons la découverte des albums des sélections. Maintenant c'est nous qui montons à la rencontre d'Elisabeth à la médiathèque ce qui nous permet d'emprunter des livres tous les 15 jours.

Le **vendredi 21 mars**, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 recevront l'auteur Yves COTTEN qui a écrit « Au musée » album intégré dans la sélection des CE1-CE2. Les enfants ont hâte de le rencontrer et de lui poser de nombreuses questions sur son métier.

- **Mardi 8 Avril**, l'infirmière de secteur présente au collège Darnet interviendra dans la classe maternelle et GS/CP sur le thème du sommeil et son importance.

- **Jeudi 10 avril**, la classe maternelle se rendra à la rencontre USEP athlétisme à Saint Yrieix.

- Le permis piéton pour les CE2 et le permis internet pour les CM1/CM2 aura lieu mais nous changeons d'interlocutrice car le gendarme LAGARDE qui le gérait jusqu'à présent s'en va. Elle est en train de former ses successeurs qui interviendront d'ici la fin de l'année.

- Concours avec projet artistique autour du thème des écrans (participation des 4 classes)

-La fête de l'école aura lieu **le vendredi 13 juin 2025 au plan d'eau.**

-Pour le voyage de fin d'année, cette année les 4 classes se rendront au même endroit. Le **jeudi 19 juin** nous nous rendrons au village du Bournat. Nous y passerons la journée et en plus de la visite du site, chaque enfant participera à un atelier. Après la préhistoire (Lascaux et le parc du Thot), la période gallo-romaine (Cassinomagus) nous partons à la découverte de la vie d'un village dans les années 1900.

## 6) Bilan financier de la coopérative scolaire

Nous avons 7795,25 euros à ce jour sur la coopérative.  
Les Photos nous ont rapporté environ 1300 euros

## 7) Questions

- **Au vu du petit nombre d'enfants à la rentrée de Septembre 2025, est-il envisageable de faire une rentrée en Janvier 2026 ? Ou ferez-vous une classe de TPS avec des enfants âgés 2 ans et demi en septembre ?**

Il n'y aura aucune rentrée en janvier 2026

La scolarisation des enfants de 2 ans se construit autour d'un projet pédagogique et éducatif inscrit au projet d'école.

Pour exemple dans le département, des dispositifs particuliers d'accueil des enfants de 2ans sont mis en place dans les REP ou REP+ avec des postes d'enseignants "spécifiques".

Quelques écoles rurales ont également fait le choix de l'accueil des moins de 3 ans. Dans leur projet pédagogique, l'accueil des enfants, pour les apprentissages, se fait uniquement sur la matinée, avec éventuellement un repas pris à la cantine et le temps de sieste inclus. Leur présence sur le temps de cantine nécessite l'encadrement par un personnel qui leur est dédié. Il est conseillé que l'enfant ne soit pas scolarisé tous les jours de la semaine mais sur un rythme régulier à compter de chaque rentrée en septembre (pas de rentrée échelonnée dans l'année). Enfin, cet accueil est possible uniquement si les effectifs le permettent.

La scolarisation des TPS doit se faire dans l'intérêt des enfants et en pensant à leur bien-être. Il faut qu'ils soient propres, prêts, matures et autonomes, et capable de communiquer avec le langage.

Le rythme d'une classe peut être lourd et fatiguant pour un TPS, un accueil qui ne se ferait pas tous les jours ou que les matins peut être une réelle solution.

Chaque situation sera étudiée au cas par cas.

### **-Quelle est l'avenir du centre de loisirs ?**

Une réunion à destination des parents est organisée jeudi 13 mars à 19h30 à la cantine.

C'est le 4<sup>ème</sup> directeur qui s'en va. Le directeur doit avoir le BAFA.

La mairie est repassé donc en garderie municipale et à ce titre elle a le droit d'ouvrir 7 jours dans l'année. Il y aura donc une garderie les mercredis jusqu'aux vacances de pâques.

3 pistes sont explorées par la mairie à l'heure actuelle :

1. Fonctionnement en autonomie avec le recrutement d'un nouveau directeur et renégociation des emplois du temps en partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale.
2. Création d'une ALSH multi site avec une direction commune, en partenariat avec le la commune de Glandon. Les enfants resteraient à Ladignac le long pendant les ouvertures du centre.
3. Fermeture définitive du centre loisirs avec transport des enfants vers l'ALSH de Saint Yrieix les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les locaux de l'ALSH ne seraient utilisés que pour la garderie municipale.

Le Directeur de Glandon serait d'accord mais la discussion est toujours en cours.

La question de la fermeture se pose, si les enfants sont inscrits ailleurs, les enfants reviendront-ils à Ladignac ensuite ?

Les garderies du matin et du soir sont maintenues. Les parents d'élèves remercient la mairie pour leur recherche de solutions.

Le fonctionnement du centre entraîne des modifications des emplois du temps avec des coupures obligatoires dans la journée.

La question est pourquoi les directeurs ne restent pas ?

Les parents et la municipalité veulent que le centre de loisirs perdure à Ladignac.

L'amplitude horaire est un véritable atout.

**-Serait-il possible de réduire les quantités de féculents pour privilégier les légumes de saisons, il est fréquent d'avoir dans la semaine plusieurs féculents et peu ou pas de légumes ? D'ailleurs, les chipolatas et le jambon blanc sont aussi des éléments devenus aussi trop répétitifs pour les enfants. Pour comparaison, vous trouverez en PJ le menu de février ainsi qu'un mémo des légumes de saison.**

Les parents d'élèves pourraient –ils rencontrer la diététicienne ou faire partir de la commission des menus de l'EPAHD ?

Monsieur le Maire pense que c'est une très bonne idée que les représentants de parents puissent être présents lors de la commission d'élaboration des menus. L'équilibre alimentaire est réfléchi sur la journée entière pour les résidents de l'ephad mais cet équilibre doit être réfléchi sur le seul repas de midi pour les enfants de la cantine.

Les parents expliquent qu'ils veulent le mieux pour leurs enfants.

## JANVIER

**FRUITS** pomme, poire, kiwi, citron, clémentine, noix

**LEGUMES** épinard, potimarron, courge, blette, carotte, céleri, chou, échalote, oignon, ail, navet, poireau, panais, betterave, radis noir, endive



## FEVRIER

**FRUITS** pomme, poire, kiwi, citron, clémentine, pomelos

**LEGUMES** épinard, potimarron, courge, blette, carotte, céleri, poireau, panais, chou, échalote, oignon, ail, navet, betterave, radis noir, endive



## MARS

**FRUITS** pomme, poire, kiwi, citron, clémentine, pomelos

**LEGUMES** épinard, potimarron, blette, céleri, poireau, panais, chou, navet, oignon blanc, radis noir, radis rose, endive, asperge



## AVRIL

**FRUITS** pomme, kiwi, rhubarbe, citron, pomelos

**LEGUMES** fève, épinard, blette, céleri, oignon blanc, radis noir, radis rose, asperge, poireau, carotte, aillet, chou, navet, endive



## MAI

**FRUITS** fraise, cerise, pomelos, rhubarbe

**LEGUMES** chou fleur, ail, radis rose, asperge, artichaut, chou, pomme de terre, primeur, oignon blanc, céleri branche, courgette, petit pois, fève, fenouil, carotte, épinard, poireau, carotte, aillet, navet



## JUIN

**FRUITS** fraise, framboise, cerise, abricot, melon, pêche, pomelos

**LEGUMES** brocoli, ail, radis rose, chou, concombre, poireau, artichaut, betterave, blette, oignon blanc, fenouil, tomate, pomme de terre, primeur, haricot vert, courgette, aubergine, petit pois, poivron, fève, carotte, navet, céleri



## JUILLET

**FRUITS** abricot, brugnion, cassis, cerise, fraise, framboise, melon, prune, figue, myrtille, nectarine, pêche, pastèque, poire

**LEGUMES** brocoli, radis rose, concombre, artichaut, blette, fenouil, haricot vert, maïs doux, pomme de terre, primeur, ail, chou, poireau, échalote, oignon sec, petit pois, potimarron, poivron, aubergine, tomate, courgette, fève, carotte, navet, céleri, oignon blanc



## AOÛT

**FRUITS** abricot, pêche, prune, raisin, melon, pastèque, figue, fraise, framboise, poire, pomme, mirabelle

**LEGUMES** brocoli, radis rose, concombre, artichaut, pomme de terre, primeur, échalote, oignon sec, haricot vert, maïs doux, navet, oignon blanc, petit pois, aubergine, poivron, tomate, courgette, haricot à écosser, ail, chou, poireau, blette, fenouil, fève, carotte



## SEPTEMBRE

**FRUITS** coing, figue, raisin, noix fraîche, pêche, prune, pastèque, melon, poire, pomme, mûre

**LEGUMES** concombre, courge, haricot vert, maïs doux, épinard, petit pois, potimarron, céleri, poivron, courgette, tomate, aubergine, échalote, oignon sec, ail, haricot à écosser, artichaut, fenouil, carotte, poireau, blette, navet, chou, radis



## OCTOBRE

**FRUITS** pomme, poire, raisin, noix fraîche, châtaigne, pêche (de vigne), figue, coing, framboise, myrtille, noix, mûre

**LEGUMES** concombre, courge, haricot à écosser, radis, artichaut, fenouil, navet, haricot vert, maïs doux, épinard, petit pois, ail, potimarron, céleri, aubergine, échalote, carotte, poireau, panais, poivron, courgette, tomate, oignon sec, blette, chou



## NOVEMBRE

**FRUITS** châtaigne, kaki, clémentine, mandarine, poire, pomme, kiwi, raisin, noix

**LEGUMES** chou, échalote, radis, céleri, ail, blette, courge, navet, brocoli, panais, oignon sec, artichaut, fenouil, potimarron, carotte, poireau



## DECEMBRE

**FRUITS** kiwi, mandarine, poire, pomme, clémentine, noix

**LEGUMES** chou, ail, radis noir, céleri, cardon, blette, potimarron, oignon sec, salsifis, fenouil, épinard, courge, navet, panais, carotte, poireau, échalote



**Semaine du Lundi 3 Février au Vendredi 7 Février 2025 2H**

LUNDI 3	MARDI 4	MERCREDI 5	JEUDI 6	VENDREDI 7
Potage	Salade aux dès de fromage	Céleri râpé remoulade	Betterave vinaigrette	Taboulé
Boule Bœuf	sauté de volaille	Rôti de porc au jus	Chipolatas	Gratin de poisson
Riz	Farfalles	Haricots beurre persillés	Purée de pommes de terre	Galette de légumes
Emmental	Saint Nectaire	Brie	Tomme noire	Camembert
Yaourt sucré	Fruit de saison	Fruit de saison	Crêpes	Banane

**Semaine du Lundi 10 Février au Vendredi 14 Février 2025 3H**

LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14 (Vig)
Haricots verts vinaigrette	Salade de lentilles	Salade douceur	Saucisson à l'ail	Feuilleté aux légumes
Sauté de porc à la moutarde	Pot au feu	Langue de boeuf sauce charcutière	Boule bœuf	Palet mozzarella fromage fondu
Pomme duchesse	légumes du pot	Poêlée de légumes	Macaronis	Salade
Pyénées	Tomme blanche	Camembert	Saint Paulin	Brie
Pomme cuite	Beignet	Banane	Pâtisserie	semoule au lait

**Semaine du Lundi 17 Février au Vendredi 21 Février 2024 4H**

LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
Potage	Salade de riz	Betteraves cuites vinaigrette	Duo saucisson	Endives Emmental
Chipolatas	Jambon blanc	Pôt au feu	Jambon de dinde	Filet Meunière
Frites	Gratiné de potiron	et ses Légumes	Purée de pois cassés	Haricots verts
Babybel	Camembert	Rondelle ail et fines herbes	Riz	cantal
Compote de fruits	Fruit de saison	Fruit	Pâtisserie	Riz au lait

**Semaine du Lundi 24 Février au Vendredi 28 Février 2025 5H**

LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28 (Vig)
Oeufs durs mayonnaise	Potage Alphabet	Taboulé	Macédoine mayonnaise	Salade verte et minolette
Quiche de poulet	Pâté de pommes de terre	Blanquette de veau	Gordon Bleu	Croustillant Fromages
Frites	Salade verte	Riz	Coquillettes	Frites
Yaourt aromatisé	Pyramides	Saint Paulin	Camembert	Samos
Fruit de saison	Flan Vanille	Compote	Pâtisserie	Ile flottante